Vendredi, 6 Août 1880

SOMMAIRE

POLITIQUE NATIONALE.
L'EMPRUNT FRANÇAIS.
ECHOS DU JOUR.
LES ORDRES RELIGIEUX.
ÇA ET LA.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON—A TRAVERS CHAMPS : *Par Henry Gréville.*

POLITIQUE NATIONALE

La politique nationale fait son chemin en dépit de tous les prophètes de malheur. Ainsi, par exemple, M. Snowball, député de Northumberland, à l'exemple de certains marchands de bois de cette ville, prédisait la ruine de l'industrie forestière, et voici ce que nous lisons à ce propos dans le *Sun* de Saint-Jean, N. B. :

" M. J. B. Snowball, M.P., député de Northumberland, était de ceux qui prédisaient que la politique nationale serait la ruine du commerce de bois au Nouveau-Brunswick. A chaque session du parlement, il a répété son assertion qu'il soulignait à coups de poing, au grand danger du couvert de son pupitre. Mais, heureusement, M. Snowball s'est trouvé être le plus mauvais prophète que la rive nord ait jamais produit.

" M. Snowball n'a jamais chargé autant de navires avec ses madriers et n'a jamais fait autant d'argent en une seule saison que cette année. *La noble Miramichi n'a jamais porté à la fois sur son sein une flotte aussi considérable que l'an de grâce* 1880, soit 14 ou 15 mois après l'adoption de la politique nationale. Il y a eu à la fois dans la rivière Miramichi, sur un espace de trois milles, pas moins de 140 navires à long cours, en voie de chargement ou attendant une cargaison de madriers, et les scieries fonctionnaient nuit et jour. Le sciage de ces madriers et le chargement de cette flotte nombreuse, ainsi que les approvisionnements, le remorquage et les autres avantages incidents, ont dû donner une immense quantité de travail à la population de Chatham, de Newcastle et de Douglastown, laquelle population ne s'élève pas, croyons-nous, à plus de 7,000 âmes. Tous les hommes de chantiers, les ingénieurs-mécaniciens, employés d'estacades, employés des étangs, employés de moulin, arrimeurs, charretiers, employés de remorqueurs, marchands, commerçants, expéditeurs, commis, et tout le peuple de Northumberland en général peut attester que M. Snowball est un pauvre prophète. De fait, M. Snowball, le marchand de bois, doit savoir mieux que tout autre jusqu'à quel point les prédictions de M. Snowball, député, étaient sans valeur et vides de sens."

L'EMPRUNT FRANÇAIS

Il paraît, d'après les journaux de Paris, que l'emprunt du gouvernement de Québec devra réussir. En effet, nous lisons dans le journal le *Gaulois* du 22 juillet :

Aujourd'hui expire le délai de souscription *aux obligations du gouvernement de Québec*; la banque de Paris ne pourra sans doute pas servir toutes ses demandes.

L'affaire est de bon aloi, les sécurités pleinement suffisantes ; nous ne pouvons qu'appuyer auprès de nos lecteurs une affaire qui se présente dans de telles conditions de succès.

Nous lisons également dans ses colonnes une annonce relative à ce même emprunt, et que nous reproduisons textuellement :

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

ANCIEN CANADA FRANÇAIS

Emission de 43,930 obligations au capital de 500 francs ou 20 livres sterling.

Emprunt autorisé par la législature de Québec et approuvé par le pouvoir exécutif.

Cet emprunt est destiné principalement au paiement des subsides accordés aux compagnies de chemins de fer et à l'achèvement de la ligne de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 ou 18 schellings st. payables par semestres les 1er janvier et 1er juillet de chaque année, à Paris : à la caisse de la banque de Paris et des Pays Bas, à raison de fr. 11.25. A Londres : à la caisse de l'Imperial Bank, à raison de 9 schellings.

Remboursement à 500 francs ou 20 livres sterling, en 32 ans, par 78 tirages semestriels, aux mêmes caisses à Paris et à Londres.

Premier tirage : décembre 1880.
Premier remboursement : janvier 1881.

Le gouvernement de Québec a pris à sa charge tous impôts ou taxes de quelque nature que ce soit dont les titres pourraient être ultérieurement grevés au Canada.

Prix : 490 francs.
Jouissances du 1er juillet 1880.

Payables :
En souscrivant..... 60 fr.
A la répartition du 27 au 30 juillet 1880.....130 "
Du 15 au 20 septembre 1880..150 "
Du 15 au 30 novembre 1880..150 "

Faculté d'anticipation au taux de 3 pour cent l'an, en usant de cette faculté à la répartition, on bénéficiera d'un escompte de 2 fr. par titre.

En tenant compte de la bonification d'escompte et de la portion courue du coupon, l'obligation libérée à la répartition ressort à 436 fr. 25c.

La souscription sera ouverte le jeudi 22 juillet 1880 à Paris, à la banque de Paris et des Pays Bas, 3, rue d'Antin, et dans les départements, aux agences de la Société Générale.

L'admission à la cote officielle sera demandée.

On peut souscrire dès à présent par correspondance. Les souscriptions par liste ne sont pas admises. Des certificats provisoires au porteur seront délivrés lors de la répartition, du 27 au 30 juillet 1880.

Déclaration faite au timbre le 8 juillet 1880.

ECHOS DU JOUR

Une députation des marchands de la rue Sussex, composée de MM. P. A. Egleson, sr., F. McDougall, O. Latrémouille, Tert. Lemay, Jos. Boyden, James Murphy, Antoine Champagne, W. L. McArthur et P. H. Chabot, s'est rendue, ce matin, auprès de l'honorable M. Langevin, ministre des travaux publics, pour le prier de vouloir bien faire pratiquer l'entrée principale du nouveau musée géologique sur la rue Sussex au lieu de la rue George. La députation, qui fut introduite par MM. Chabot et Egleson, fut reçue par l'honorable ministre avec son tact et son affabilité ordinaires. L'honorable monsieur, après avoir consulté l'architecte du département, promit, là et alors, que le travail serait fait comme la députation le désirait.

Le *Herald* de Sydney, Cap-Breton, dit que le commerce de charbon, cette année, est beaucoup plus considérable qu'en aucun temps depuis 1874. Le tonnage enregistré au port de North Sydney durant la saison actuelle, à venir au 17 juillet, a été de 108,350, contre 62,051 durant la même période l'année dernière, et cela, malgré que la saison se soit ouverte quatre semaines plus tard que les années précédentes. En 1879, le taux du fret par le Saint-Laurent était de $1 40 à $1.60, tandis que durant la saison actuelle, il est solide à $1.75 et $1.90. On espère donc que l'augmentation du charbon expédié aux provinces supérieures cette année sera considérable, attendu que, l'année dernière, lorsque le fret était moins élevé, 100 pour cent de plus qu'en 1878 fut expédié. Le *Herald* ajoute que la confiance existe dans toutes les branches d'affaires.

D'après le *Mail*, des changements importants auraient lieu bientôt dans le cabinet local d'Ontario. Le premier ministre, l'honorable M. Mowat, aurait désiré faire ces changements immédiatement après la dernière session, mais les candidats étaient en si grand nombre qu'il dut en ajourner l'exécution. Nous ne savons pas, bien entendu, quelles sont ses intentions ; mais l'opinion de ses amis en dehors du cabinet est que M. Crooks sera requis de changer de portefeuille ou de résigner. D'aucuns pensent que M. James Young sera son successeur ; d'autres, que ce sera M. Ross, d'Huron. M. Deroche est diplômé d'une université et fut un jour professeur ; mais le malheur le poursuit depuis qu'il a abandonné Sandfield. On dit aussi que M. Pardee résignera et que, dans la reconstruction du cabinet, M. Hardy sera promu du secrétariat provincial à un portefeuille plus important. Il va sans dire que le *Globe* donne le démenti à ces rumeurs ; mais nous croyons qu'elles seront vérifiées bien avant que la chambre se réunisse de nouveau.

Parlant de la construction du chemin de fer du lac Saint-Jean, l'*Evénement* dit :

" Au point de vue général et au point de vue du pays tout entier, tout aussi bien que sous le rapport des avantages particuliers des colons eux-mêmes, on ne saurait imaginer une entreprise plus patriotique et plus digne de l'attention de nos hommes d'état et de nos hommes public en général.

" C'est donc avec une bien grande satisfaction que nous avons vu deux de nos concitoyens passer dernièrement en Europe pour effectuer à Londres un emprunt de $3,000,000 au nom de la compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean.

" Les nouvelles qui viennent de nous être transmises sont très favorables, et tout nous porte à croire que les deux délégués ne nous reviendront qu'après avoir assuré le succès de leur mission.

" Nous le croyons sans peine ; car, dans ce moment-ci, les capitalistes anglais ont un très grand intérêt à prêter l'oreille à nos demandes ; ils n'ignorent pas que Londres n'est plus pour nous le seul marché sur lequel il nous fût possible de nous présenter. Nous croyons qu'ils ne manqueront pas l'occasion qui se présente de placer leurs fonds.

" Alors nous verrons la ligne se prolonger, les travaux avancer rapidement ; et dans cinq ans au plus, le projet du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean sera devenu un fait accompli."

M. L. O. David, dit le *Canadien*, affirme qu'il est permis de traduire les ecclésiastiques devant les tribunaux, et il demande si Mgr Conroy l'a défendu ! Nous citons l'autorité suivante qu'il trouvera dans les *Analecta juris pontificii* :

" Dans les crimes contre l'Etat, aussi bien que dans ceux contre la religion, les clercs ne peuvent être jugés que par l'autorité ecclésiastique. Le magistrat civil n'a pas le pouvoir ni de condamner ni de procéder (cap. *Si clericus*. Cap. *Cum non ab homine, de judiciis*). L'immunité des clercs, qui se montre déjà dans les constitutions et les canons apostoliques, est consacrée par la doctrine des saints pères et par la tradition constante de l'Eglise. Saint Athanase (histoire des Ariens, n. 52), saint Hilaire (epist. ad Valentinian. 21), saint Grégoire-le-grand (epist. 56 lib. 2 ad Joan. episcop.), ont les textes les plus formels sur l'immunité. Les conciles d'Elvire, d'Antioche, 3e et 5e de Carthage, 3e de Tolède, s'accordent à la prescrire ; les décrétales la sanctionnent, et les bulles postérieures la sauvegardent, surtout la bulle *In cœna Domini* par son 19e canon. La coutume ne peut pas énerver cette discipline. Elle trouve obstacle, non-seulement dans les saints canons, mais encore dans le droit divin, qui sert de fondement à l'immunité des clercs, pour ne rien dire de plus. Le temps, la longue pratique ne font jamais acquérir la moindre valeur, la moindre légitimité à la coutume de traduire les clercs devant les tribunaux séculiers. Il n'est pas permis d'invoquer le consentement tacite du Pape, s'il ne conste de sa permission expresse, à n'en pouvoir pas douter. (Cap. *Jamdudum* de præbendis.) Car le jugement des clercs appartient aux évêques. (Cap. *Experienæ*. Cap. *Pervenit* de foro competenti.")

Avez-vous la permission expresse du Pape, juge, avocats, pétitionnaires de Berthier ?

LES ORDRES RELIGIEUX

L'œuvre de l'envie, de la haine et de la peur s'accomplit en France.

On veut détruire les ordres religieux parce que les écoles révolutionnaires et laïques sont incapables de rivaliser de science et de zèle avec l'enseignement clérical.

On veut détruire les ordres religieux parce que le sceptique révolutionnaire hait leur foi et leurs vertus. Le religieux est une protestation vivante contre l'athée. L'athée qui se vautre dans les jouissances animales, voudrait s'endormir dans le matérialisme : le moine atteste l'existence d'un Dieu vengeur et acquiert l'éternelle félicité en renonçant aux plaisirs sensuels. Le sceptique veut être riche et despote : le religieux se condamne à la pauvreté et à l'humilité. Le sceptique est égoïste : le religieux se donne aux hommes sans aucune récompense terrestre. Un révolutionnaire ne peut tolérer cette foi, cette abnégation, ce dévouement.

On veut détruire les ordres religieux parce que les jacobins l'exigent ; et nos opportunistes ont pour unique politique la coutume de céder aux exigences du jacobinisme. Ils ont cédé en tolérant l'organisation et la propagande des socialistes ; ils ont cédé sur la question de l'amnistie ; ils ont cédé en persécutant les ordres religieux ; ils céderont plus tard sur la question des impôts. Avec le pouvoir opportuniste, c'est la peur des coquins qui règne en souverains.

Nos maîtres d'aujourd'hui se feraient volontiers illusion sur leur poltronnerie, et ils s'en dédommagent en sévissant contre les moines, contre les fonctionnaires suspects, d'opinions conservatrices, contre les pères de famille chrétiens. Le premier résultat de la persécution commencée, c'est que l'on met en parallèle les persécuteurs et les persécutés ; la comparaison ne tourne pas à l'avantage de nos républicains.

L'histoire des moines, c'est l'histoire d'un héroïque dévouement au bien. Les moines ont été l'honneur et la lumière de leur pays natal, les bienfaiteurs des contrées où ils ont résidé. Ils ont fondé en Occident la civilisation et la liberté ; ils ont protégé partout le pauvre et le faible.

Tels ils étaient au commencement du moyen-âge, tels ils sont aujourd'hui. L'ordre de Saint-Benoît, qui inaugura en Europe la liberté d'association pour la prière, pour l'étude et le travail, dirige aujourd'hui en Australie de florissantes colonies où se civilisent les sauvages convertis.

Dans les temps barbares, les moines ont sauvé du naufrage en Europe les sciences et les lettres, défriché le sol, éclairé les peuples. Ils ont ensuite répandu dans le monde entier, au prix de leurs sueurs et de leur sang, les lumières du christianisme et les bienfaits de la civilisation.

Et les jésuites méritent entre tous, depuis trois siècles, la haine des sectaires et des impies, la reconnaissance et le respect des serviteurs de Dieu, des défenseurs de la vérité. On ne peut compter leurs hommes justement célèbres, tant ils sont nombreux ; ils ont produit en foule des astronomes, des mathématiciens, des orateurs, des littérateurs, des éducateurs. De nos jours encore quels professeurs sont supérieurs aux jésuites ? Quels astronomes plus renommés que les pères Vico, Secchi, Perry ? Quel bienfaiteur de l'humanité l'emporte sur le père Brumault, fondateur des orphelinats d'Algérie ? Et ces maîtres de la science et de la parole se signalent par leur humilité ; beaucoup d'entre eux ont brigué la fortune d'aller mourir auprès des forçats de Cayenne. La seule gloire qu'ils estiment et recherchent est celle de souffrir pour Jésus-Christ.

De là leur gloire et leur force. Voyez leurs missionnaires : leur héroïsme et leur succès arrachent des cris d'admiration aux protestants. Les jésuites, de l'aveu des protestants, auraient probablement christianisé tout l'extrême Orient, la Chine, les Indes, le Japon, si l'Europe les avait appuyés. Au dix-septième siècle, en Chine, ils comptaient plusieurs millions de prosélytes ; ils siégeaient parmi les hauts mandarins, professaient les sciences, se faisaient architectes et peintres pour propager leur foi. Ils avaient converti alors une multitude de païens dans les Indes. Après la persécution et la suppression de leur ordre, ces missions furent abandonnées pendant soixante ans. Lorsqu'on les reprit, cependant, on trouva encore des milliers de chrétiens en Chine et aux Indes ; dans ces vastes pays les conversions se multiplient. Tandis que nos républicains se préparaient à fermer en France les colléges des jésuites, ils en établissaient un à Calcutta, et le gouverneur du Bengal déclare qu'ils ont mérité l'estime et le respect de tous les Anglais du pays.

Au Japon, les Jésuites, secondés plus tard par d'autres religieux, avaient christianisé une notable partie de la population, quand la rivalité des Espagnols, des Portugais et des Hollandais suscita l'atroce persécution qui détruisit le peuple chrétien ; missionnaires et prosélytes subirent avec un indomptable courage les plus affreux supplices.

A Ceylan, les Jésuites, les Franciscains et les Oratoriens rivalisèrent d'un zèle fructueux ; le catholicisme fit des progrès continuels dans cette grande île, malgré l'hostilité des Hollandais.

Aux Philippines, les mêmes ordres religieux ont converti et civilisé des millions de sauvages, dont ils ont fait un peuple paisible et laborieux.

Dans l'Amérique du Nord, les Jésuites pénétrèrent chez des Sauvages cruels, les convertirent, en firent les fidèles auxiliaires de la France. Maintenant, le terrible climat des régions polaires est affronté par nos missionnaires ; partout où il y a des âmes à sauver, jusqu'aux rives des lacs polaires et du Mackenzie, ils répandent les lumières et les bienfaits de la foi.

Les Jésuites, les Dominicains, les Franciscains se sont signalés par leur heureux apostolat dans toute l'Amérique centrale.

Les mêmes congrégations ont éclairé, civilisé, pacifié presque toute la population indigène de l'Amérique méridionale. On peut affirmer que le Pérou, le Brésil, le Chili, la Colombie doivent en grande partie leur existence à ces pacifiques conquêtes " Les Jésuites, dit Roberston, ont contribué le plus efficacement au bien de l'espèce humaine dans le Nouveau-Monde." Tandis que la population indigène décroît ailleurs au contact des protestants, elle s'accroît en se civilisant partout où dominent les missions catholiques.

Au Paraguay, les Jésuites trouvèrent un million de sauvages divisés en peuplades ennemies qui s'entr'égorgeaient ; ils en firent un peuple uni par la fraternité chrétienne ; quand leur expulsion détruisit cette florissante théocratie, des centaines de milliers d'Indiens retombèrent dans la misère et dans la barbarie.

En Océanie, nos religieux français ont transformé des milliers de cannibales en chrétiens doux et intelligents.

En Afrique, bravant les chaleurs tropicales, nos missionnaires ont fondé de nombreux établissements ; beaucoup de ces apôtres ont succombé, d'autres martyrs de leur dévouement les remplacent, et la Croix apparaît déjà auprès des grands lacs de l'Afrique centrale.

Dans le Levant, les jésuites, les dominicains, les franciscains et les lazaristes ont acquis le respect et la gratitude de la population musulmane ; ils ont conservé dans ces contrées l'influence de la France que, sans eux, nos révolutions auraient absolument détruite.

Les trapistes, les chartreux, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ont mérité l'admiration de tous les bienfaiteurs de l'humanité.

Voilà les œuvres que nos républicains condamnent, voilà les hommes qu'ils outragent et persécutent.

Une congrégation religieuse approuvée par l'Eglise, c'est une association pour le bien ; et, tandis qu'ils tolèrent des associations pour le mal, nos républicains prescrivent et diffament les religieux, les dénoncent à cette canaille immonde qui surgit, écume impure, dans les cuves qui fermentent les révolutions.

Comparez les actes des religieux et les actes de leurs ennemis. Comment auraient agi des révolutionnaires durant la peste de Marseilles ? Comment agissaient les prêtres et les religieux ? Ecoutons Belsunce, l'héroïque évêque :

" Les prêtres ont fait des prodiges de zèle et de charité et ont donné leur vie pour leurs frères. Tous les jésuites sont morts, à l'exception de trois ou quatre ; il en est venu de bien loin se livrer à la mort. Trente-trois capucins sont morts. Il y a eu vingt récollets et autant d'Observantins morts au service des malades ; plusieurs Carmes déchaussés, minimes et quelques grands carmes. Je ne parlerai pas de mes chers ecclésiastiques, qui se sont sacrifiés."

C'est ainsi que les moines et les prêtres servent et veulent servir Dieu et les hommes. Quels dévouements historiques les républicains peuvent-ils opposer à ces dévouements ? Par quels glorieux bienfaits ont-ils mérite la reconnaissance de la France et de l'humanité ?

Ils n'ont su rien faire qu'abaisser et torturer la France ; et maintenant, comme jadis, ils attaquent la foi chrétienne, qui fait les âmes droites et hautes ; ils proscrivent les ordres monastiques, qui unissent des cœurs généreux.

Ils veulent supprimer l'enseignement chrétien ; ils excitent contre le clergé une populace ignorante, envieuse et brutale. Où les conduira cette folie ?

Si de prochaines élections ne délivrent pas la France de leur pouvoir, ils subiront les conséquences de leur insanité, ces bourgeois mécréants seront la proie des jacobins qui se partageront leurs dépouilles.

Et, dans l'angoisse de l'agonie, plus d'un persécuteur d'aujourd'hui s'estimera heureux alors s'il peut recevoir le secours spirituel et le pardon de l'un des religieux que, sous l'inspiration et le règne de M. Gambetta, la police aura chassé de son couvent.

G. DE LA TOUR.

ÇÀ ET LÀ

RIPON, 4 août—On a de grandes espérances sur la prochaine récolte ; car les grains sont d'une belle venue et d'une magnifique apparence. Le blé, toutefois, forme exception ; on pense que le rendement ne sera pas très fort, quoique cette céréale soit bien revenue depuis quelque temps.

SAINT-ANDRÉ AVELLIN, 4 août — Louis Desfremont a été arrêté le 2 août, à trois heures du matin, à sa résidence située au lac des Sables, canton d'Addington, pour avoir assailli un nommé Charbonneau, menaçant en même temps de le tuer, et avoir été, à cette intention, deux fois dans la nuit à la maison du plaignant. On rapporte que Desfremont a subi son procès aujourd'hui, et qu'il a été condamné à sept mois de prison. La femme Desfremont aurait déjà fait à Charbonneau des révélations propres à compromettre gravement son mari, au grand déplaisir de celui-ci.

THURSO, 5 août — Le village de Thurso, depuis la construction du chemin de fer du Nord, voit sa prospérité augmenter de jour en jour. On y voit actuellement plusieurs constructions nouvelles, ce qui est toujours un bon signe pour un village. Le commerce, qui semble suivre une marche croissante, consiste en bois, surtout en bois de chauffage, ainsi qu'en grains et autres produits agricoles. Les habitants en obtiennent un aussi bon prix qu'au marché d'Ottawa, et ne sont pas obligés d'échanger, contre des marchandises, comme cela arrive dans tant d'autres villages.

SUFFOLK, 5 août—Une dame de Montréal est en ce moment à Suffolk, où elle se fait missionnaire de la sainte suisserie et s'occupe activement à convertir à cette grande cause les malheureux et infidèles papistes, ou à confirmer ceux qui le sont déjà. Elle distribue d'abord de l'argent et des provisions, puis elle passe des bibles et fait des *preach*. Ses néophytes sont beaucoup plus sensibles aux arguments de sa bourse qu'à ceux de sa langue, toute *pendue* qu'elle soit. On assure que les conquêtes faites par madame *le missionnaire* et consorts ne sont pas de nature à donner de l'envie. Ces gens-là rendent, sans s'en douter, de grands services aux papistes, et méritent leur reconnaissance. Ils nous font l'effet de serviteurs uniquement occupés à sarcler le jardin catholique, dont ils emportent dans leur brouette les mauvaises herbes qui pourraient le déparer. Et ces services se donnent gratis !

—Nous apprenons avec plaisir que la Société de Colonisation du diocèse de Montréal s'est assuré les services de M. C. A. Rohon, avocat, comme agent de colonisation, pour faire des conférences afin de promouvoir les intérêts de cette belle cause, de faire connaître à la population les townships à établir et les avantages offerts par ces townships. Tous les jours il donnera des renseignements à ceux qui s'adresseront à son bureau, No. 212, rue Notre-Dame.

Jusqu'à présent, personne n'était officiellement autorisé à fournir ces renseignements à ceux qui désirent se faire colons, et, pour savoir à quoi s'en tenir, ces derniers étaient obligés d'aller visiter les terres. M. Rochon s'occupe activement de colonisation depuis vingt ans. Il connaît bien la vallée d'Ottawa pour l'avoir souvent parcourue. Du reste, c'est un homme bien connu et qui possède la confiance de tous les colons déjà établis. Ses nouvelles fonctions lui permettront de rendre des services éminents à la cause de la colonisation, cause à laquelle il s'est toujours montré si dévoué.

—M. Parlow, directeur de l'école central de l'Est, vient d'être nommé principal de la nouvelle école normale. Cette nomination est très-bien vue. M. Sparrow a été nommé maître de dessin et Mlle Joyce a aussi obtenu une position dans le personnel d'enseignement.

Un bon rapport.

" En somme, dix longues années de maladie et de souffrances—qui m'ont coûté $200 par année ; total, $1200.—guéries par trois bouteilles des Amers de Houblon, prises par ma femme, qui a continuellement fait tout son travail depuis plus d'un an, sans perdre une seule journée : voilà ce que je désire faire connaître à tout le monde pour l'avantage de l'humanité.

" JOHN WEEKS, Butler, N.Y."

MODES DE L'ÉTÉ

Je viens d'ouvrir une caisse de Chapeaux de feutre Américains de couleur légère.

Ils sont très légers, richement finis et ne sauraient manquer d'être populaires parmi les jeunes gens.

UN SEUL PRIX

R. J. DEVLIN

PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DU COMTÉ D'OTTAWA.

AVIS public est par les présentes donné par J. O. Archambault, secrétaire-trésorier, à tous intéressés :

Que la résolution du Conseil Municipal du comté d'Ottawa, passée le neuvième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt, aux fins de détacher le canton de Suffolk du canton de Hartwell, et de les ériger tous deux en municipalités séparées, à être connues sous les noms de " Municipalité du canton de Suffolk " et " Municipalité du canton de Hartwell," dans le dit comté d'Ottawa, a été approuvée par son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec en conseil, le vingt-trois Juillet mil huit cent quatre-vingt, tel que voulu par le Code Municipal de la Province de Québec, suivant qu'il appert par une copie dûment certifiée de l'ordre du Conseil, déposée et filée au bureau du Conseil Municipal du dit comté d'Ottawa, le trente-unième jour du mois de Juillet courant.

Donné en la cité de Hull, ce trente-unième jour de Juillet courant, mil huit cent quatre-vingt,

(Signé) J. O. ARCHAMBAULT,
Secrétaire-Trésorier.

(Vraie copie)
J. O. ARCHAMBAULT,
Secrétaire-Trésorier.

ON DEMANDE une nourrice résidente pour un enfant de deux semaines. S'adresser au No. 24 rue Wellington, entre 8 h. et 10 h. a.m., et 2 h. et 3 h. p.m.

PERDU

Hier, vers 3 heures p.m., sur la rue York, près du marché, la somme de $18. Celui qui la retrouverait serait libéralement récompensé en la rapportant à ce bureau ou au No. 229, rue Saint-Patrice.
Ottawa, 6 août 1880.

JEUNE FILLE DEMANDÉE

On demande une JEUNE FILLE canadienne-française pour avoir soin des enfants. S'adresser au No. 143, rue Nepean, Ottawa.
Ottawa, 4 août 1880. 3f.

ON DEMANDE
UN MÉDECIN
pour la paroisse de SAINT-EUGÈNE, comté de Prescott, Ontario.

LA SAISON DES FRUITS

Un assortiment complet de
Jarres à Conserves étamées !
De toutes grandeurs.
Aussi, cuillères en bois et poêles de buanderie,
Durables et à bon marché.
H. Meadows et Cie
Dépôt de Poêles de la "Canada,"
525—Rue Sussex—525

CETTE SEMAINE
Vente Spéciale
DE
Etoffes à robes à 7c
Etoffes à robes à 12c
Etoffes à robes à 15
Chez Stitt et Cie
Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Indienne et Mousseline, 5c
Bonne indienne qui ne change pas, 10c.
Galatées réduits à 12c
Piqués cordés blancs, 12c
Mousseline Pompadour, 12c
Mousseline française, 15c
Chez Stitt et Cie.
Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Gants de kid utiles, 50c
Gants de kid non-préparés, 65c
Beaux gants de kid, 90c
Meilleurs gants de kid, $1
Bonneterie cette semaine
Grande réduction dans la Bonneterie
Chaussettes d'enfants
Chaussettes de dames
Chaussettes de messieurs
Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Chez Stitt et Cie.
Parasols à 25c
Parasols à 35c
Parasols à 50c
Parasols à 75c
Parapluies, de 25c
Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Chez Stitt et Cie.
Broderies à bon marché
Fichus pour dames à bon marché
Fiches en dentelle pour dames à bon marché
Corsets à bon marché
Coton à bon marché
Cretonnes à bon marché
CHEZ
STITT ET Cie
53 et 55 Rue Sparks

Paniers de Marché
ET
PANIERS DE COLLATION
En grande Variété
CHEZ
C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

T. J.

A maintenant en main un magnifique approvisionnement de
Thé de 40 cents !
De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix.
—AUSSI,—
Sucre Jaune magnifique,
à 8, 9 et 10c. la livre.
Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.
T. J. GUNN,
Coin des rues Rideau et Dalhousie, Bas-de-Ville.
Ottawa, 10 juillet 1880. 1an

MAISON D'ÉDUCATION
POUR LES
JEUNES DEMOISELLES.
Congrégation de Notre-Dame,
RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

L'année scolaire de cette Institution commence le 1er de Septembre. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à
SŒ. SAINT-GABRIEL,
Supérieure.
Ottawa, 22 juillet 1880.

LITS DE PLUME NETTOYES.
Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.
On sollicite une visite.
A. BEAUVAIS,
200, rue Cumberland.
Certificat du Dr Beaudin
Je, soussigné, certifie que le procédé de M. Beauvais, pour le parfait nettoyage et la désinfection complète des lits de plume, offre de tels avantages sanitaires, que pas une seule famille, et encore moins les hôpitaux, orphelinats ou autres hospices, ne devraient négliger d'encourager cette nouvelle industrie en envoyant leurs lits à l'établissement de M. Beauvais.
Dr BEAUDIN.
Hull, 5 juillet 1880.

Quelque chose qui mérite d'être connu !
C. GAGNÉ ET Cie.
Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds !
LES PLUS BELLES
Hardes faites
DANS LA VILLE.
Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises.
HABILLEMENT COMPLET POUR $7.50.
277, Rue Wellington.

Dr O. DAGENAIS
Médecin-Chirurgien,
Orléans, Ont.